

FICHE SYSTEME INDUSTRIE

FLOOR PLANEX MUR



Environnement

Les produits Floorcolor sont fabriqués suivant des procédures adaptées à la sauvegarde de l'environnement. Les conditionnements des produits Floorcolor sont recyclables.

Qualité de fabrication

La fabrication de nos produits est conforme à notre cahier des charges.

Réglementation COV

Selon la directive 2010/79/UE, teneur maximale en COV (Composés Organiques Volatils).



Domaines d'application

Floor Planex Mur est un mortier taloché pour intérieur et extérieur avec une bonne résistance à la fissuration (CPT3469 et DTU5-3) et compatible sur tout support (carrelage, bois, mur de plâtre...) à séchage rapide. Il est appliqué en une seule fois d'une épaisseur pouvant varier de 1 à 10mm.

Composition du produit

Le revêtement est un système bi composants sans solvant, sans plomb, de durcisseur et de charge minérale de différentes granulométries.

Caractéristiques techniques

- Revêtement très adhérent.
- Bonne résistance à la fissuration.
- Permet un rattrapage facile de la planimétrie sur béton défectueux, carrelage, bois et mur de plâtre.
- Bonne résistance à l'abrasion.
- Application résine après 24 à 48h et contrôle du taux d'humidité.
- Le revêtement est perméable à la vapeur d'eau se dégageant du support.
- Le revêtement peut s'appliquer avec ou sans joints.

Préparation du support

Le support doit être suffisamment résistant aux contraintes d'application que ce système implique. La préparation du support se fait par ponçage permettant ainsi d'enlever la laitance du béton ou du plâtre et d'ouvrir la porosité du support pour une parfaite adhérence du revêtement. Une aspiration parfaite doit être effectuée. Pose également possible sur support carrelage. Le support doit avoir au minimum 28 jours de séchage et moins de 4% d'humidité. Appliquer Floor Primaire Hydro en 1 ou 2 couches conseillées suivant support.

Voir Cahier Technique des Supports.

Durcissement

À une température de 5 à 30 °C ambiant et 10 °C minimum du support. Le séchage minimum du revêtement est de 24 h.

Le revêtement peut subir une sollicitation mécanique légère au bout de 48 h. Il atteint sa résistance maximale au bout d'une semaine à 20 °C.

Précaution particulière : ne pas déverser d'eau ni de produits chimiques avant cette semaine de séchage. Si par accident cela arrivait, nettoyer et sécher la surface immédiatement (risque de blanchiment).

Spécifications techniques

Résistance à l'arrachement
(rupture dans le béton - ISO 4624)
COV

> 1N/mm²
< 70g/l de mélange

Marquage CE

Floorcolor.fr 15, rue des Étains F - 25490 DAMPIERRE-LES-BOIS	
12	
EN 13813 - SR - B 1,5 - AR 1 - IR 15	
Matériau pour chapes à l'usage interne dans les bâtiments	
Réaction au feu	Bf1 - S1
Résistance à l'usure (BCA)	AR 1
Force d'adhérence	B 1,5
Résistance à l'impact	IR 15

Structure du revêtement

Floor Planex Mur est un système composé de :

- 1 à 2 couches de Floor Primaire Hydro.
- 1 à 2 couches de Floor Planex Mur.

L'épaisseur du revêtement varie de 1 à 10 mm en fonction de l'état du support et du domaine d'activité auquel il est destiné.



Informations & Conditionnement

- Durée de vie en pot : 1 heure.
- Séchage en 48 heures à 20 °C pour recouvrement.
- Séchage complet en 7 jours à 20 °C.
- Point éclair : néant.
- Rendement : 1,6 kg/m² par mm² soit 16 kg par cm d'épaisseur.
- Conditionnement : 31 kg.
- Stockage : à l'abri du soleil, de la pluie et du gel dans un endroit frais et aéré, entre 5 °C min et 30 °C max.
- Conditions atmosphériques : 5 °C min et 30 °C max.

Le Floor Planex Mur est un produit présenté en emballage prédosé fractionnable. Mélanger sous agitation mécanique continue jusqu'à homogénéisation complète. Il est important de respecter ce paramètre afin de garantir les propriétés du produit. N'ajouter aucun solvant au revêtement.


AVERTISSEMENTS :

Nos fiches systèmes ont pour but de renseigner l'utilisateur d'après nos connaissances les plus récentes. Il est important de bien lire la fiche de pose avant toute intervention afin d'éviter tout désagrément (fiche sur demande à info@floorcolor.fr). Cependant, il n'existe aucune obligation légale de leur contenu. Ce document n'est pas contractuel et peut être modifié sans préavis.

La qualité visuelle et mécanique du revêtement ne peut être garantie que si la pose est faite par un professionnel et si la planimétrie du support et les conditions climatiques sont respectés. Dans le cas contraire, Floorcolor décline toute responsabilité.

Voir [Cahier Technique des Supports](#).



 commercial@floorcolor.fr (devis & renseignements)
info@floorcolor.fr (commande)
www.floorcolor.fr

 www.facebook.com/floorcolor.fr

Agence Est (siège social) :
Parc d'Activités du Moulin • 15, rue des Étains
F - 25490 Dampierre-les-Bois

Agence Ouest :
16 avenue Maréchal Joffre
F - 33700 Mérignac

Floorcolor.fr - Résines de sol®
Sàrl à associé unique au capital de 200 000 €
RCS Belfort 449 843 325 00035 • N° TVA : FR 27 449 843 325
NAF : 4333 Z • N° Gestion : 2008B40235

 **N° Indigo 0 821 55 49 82**

PRIX D'UN APPEL LOCAL